

UNE POLITIQUE MIGRATOIRE QUI INTÈGRE LES IDÉES D'EXTRÊME DROITE

En octobre dernier, l'alliance des droites avec le RN, de plus en plus assumée, s'est manifestée avec l'adoption d'une résolution lepéniste demandant la suppression de l'Accord franco-algérien ce qui fragiliserait le droit au séjour des ressortissant·es algérien·nes en France, parmi lesquel·les certain·es de nos élèves et collègues.

Dans ce contexte de surenchères xénophobes, la loi Darmanin, adoptée grâce à l'appui du RN se durcit à travers les décrets d'application. Avant de quitter la place Beauvau, Retailleau nous a infligé un arrêté sur l'« examen civique » pour l'accès à certaines cartes de séjour, qui s'ajoute aux exigences de maîtrise de la langue. S'ils·elles devaient satisfaire à ces exigences, nombre de Français·es de naissance perdraient la nationalité ! Le renforcement d'une telle politique faisant « la chasse à l'étranger » a des répercussions directes sur une partie de nos élèves, mineur·es non accompagné·es. Ils·elles se retrouvent dans des situations fragiles et précaires, considéré·es comme des menaces pour le pays. Intolérable.

C'est au mouvement social de montrer qu'il ne lâche rien dans la solidarité avec les travailleur·ses et familles immigré·es.

EN FINIR AVEC LES IDÉES REÇUES CONTRE LES IMMIGRÉ·ES

L'INSEE vient de publier le 7 octobre 2025 le résultat d'une étude. Les chiffres parlent et démentent les discours xénophobes.
<https://www.insee.fr/fr/statistiques/3633212>



« LES IMMIGRÉS PRENNENT NOS EMPLOIS » ?



L'impact de l'immigration sur le chômage est quasi nul.

Selon le ministère de l'Intérieur, 12% des actifs sont des immigrés. Ils se retrouvent dans des secteurs en tension (bâtiment, santé, nettoyage, restauration), dans des postes essentiels trop souvent mal payés.



« LES IMMIGRÉS VIVENT DES AIDES SOCIALES » ?



Ils et elles cotisent aussi : chaque année, les immigré·es versent plus de 60 milliards d'€ en impôts et cotisations.



« L'IMMIGRATION COÛTE TROP CHER » ?



Selon l'OCDE, « la contribution des immigrés sous la forme d'impôts et de cotisations est supérieure aux dépenses que les pays consacrent à leur protection sociale, leur santé et leur éducation ». Les immigré·es participent à la croissance, à la consommation et au financement des retraites.



« IL Y A TROP D'IMMIGRÉS » ?



Il y a 7,5% d'immigré·es de nationalité étrangère en France en 2024. Les immigré·es représentent 11,3 % de la population française, proportion stable depuis 20 ans (source INSEE). Par comparaison, c'est 18% en Allemagne, 23% au Canada. La France est loin d'être le pays avec le plus d'immigré·es.



« L'IMMIGRATION AUGMENTE LA CRIMINALITÉ » ?



En Europe, les pays ayant le plus d'immigré·es n'ont pas plus de criminalité.



LA CGT ÉDUC'ACTION AUX CÔTÉS DES MINEUR·ES NON ACCOMPAGNÉ·ES

DEPUIS PLUSIEURS ANNÉES, LES ACTIONS SE MULTIPLIENT POUR FAIRE RECONNAÎTRE LES DROITS DES MINEUR·ES ISOLÉ·ES ET REVENDIQUER DES CONDITIONS D'ACCUEIL DIGNES. DANS TOUTES LES ACADÉMIES, DES ACTIONS SONT ORGANISÉES SANS RELÂCHE POUR GARANTIR À CES JEUNES UN ACCÈS À L'ÉCOLE, AU LOGEMENT ET OBTENIR LEUR RÉGULARISATION.

POUR L'ÉCOLE

Le désir le plus cher d'un·e jeune MNA, avant même le logement, est de « gagner » l'École. Mais le parcours est long et difficile. Une fois testé·e, le·la MNA est orienté·e selon son niveau : en CAP, en UPE2A LP (majoritairement) ou Collège, en UPE2A NSA (pour les élèves Non Scolarisé·es auparavant). Cela, c'est quand tout va bien ! D'autres jeunes ne trouvent pas de place (les effectifs étant arbitrairement limités) et se retrouvent sans raison en MLDS (Mission de Lutte Contre le Décrochage Scolaire). Par ailleurs, les UPE2A NSA sont trop souvent en nombre insuffisant et beaucoup de jeunes ne peuvent pas en bénéficier.

LA CGT ÉDUC'ACTION REVENDIQUE...

- ✓ un accès facilité au CASNAV et aux inscriptions : il faut souvent le faire en ligne, or beaucoup de MNA ne savent pas lire ou n'ont pas facilement accès à une connexion.
- ✓ de mettre fin aux délais trop longs d'affectation voire aux absences d'affectations .
- ✓ des places en nombre suffisant.

POUR LA RÉGULARISATION

Les MNA subissent l'abrogation de la circulaire Valls et sont désormais confronté·es à la loi Darmanin sur l'immigration et la circulaire Retailleau. L'objectif est la restriction massive des admissions exceptionnelles au séjour et la multiplication des OQTF. Cela entraîne :

- un allongement de la durée de présence sur le sol français nécessaire pour une régularisation : de 3 ans, elle passe à 7 ans !
- la multiplication des refus de séjour avec obligation de quitter le territoire (OQTF) valables 3 ans au lieu de 1 an auparavant et opposables à toute demande ultérieure.

Ces nouvelles mesures aux relents xénophobes fragilisent le droit à la scolarisation et mettent en danger ces jeunes. Mamadou Garanké Diallo en a été d'ailleurs victime. Cet apprenti boucher du 76, pris en charge par l'ASE puis sous OQTF car majeur, s'est vu obligé de rejoindre Dunkerque (dans l'espoir d'atteindre la Grande-Bretagne) où il a été tué par un camion. N'attendons pas qu'il soit trop tard pour réagir !

LA CGT ÉDUC'ACTION REVENDIQUE... la régularisation durable de ces jeunes inséré·es dans un parcours de formation et appelle à signer l'Appel National Unitaire « Jeunes scolarisés en danger » aux côtés de nombreuses organisations.

<https://reseau-resf.fr/APPEL-NATIONAL-UNITAIRE-JEUNES-SCOLARISES-EN-DANGER>

POUR LE LOGEMENT

Aujourd'hui encore, trop de jeunes dorment à la rue. Nos collègues en témoignent : leurs élèves s'endorment en classe car ils·elles sont soumis·es à la violence de la rue ou aux réveils brutaux imposés par la police à 6h du matin. Les jeunes tentent de s'organiser pour lutter. La CGT Éduc'action s'implique auprès de collectifs (rassemblements, soutien aux occupations et demandes d'audience), intervient dans les différentes instances et auprès des municipalités. On nous répond trop souvent que la question des MNA était celle de l'ASE...alors que la plupart de ces jeunes sont en attente, justement, d'une reconnaissance de minorité.

LA CGT ÉDUC'ACTION REVENDIQUE...

- ✓ des logements réquisitionnés pour héberger ces jeunes.
- ✓ des places d'internat ouvertes à destination de ces jeunes.
- ✓ la mise en place ou le rétablissement de dispositif d'aide à l'hébergement.

LA CGT APPELLE À PARTICIPER AUX MANIFESTATIONS ET AUX MOBILISATIONS DU 18 DÉCEMBRE AUX CÔTÉS DES ÉLÈVES ET TRAVAILLEUR·EUSES SANS PAPIERS, POUR EXIGER LEUR RÉGULARISATION, L'ÉGALITÉ DES DROITS, LA PROTECTION SOCIALE POUR TOUS·TES LES MIGRANT·ES.

